



DECISION N° 422- - /MEFB/DGD/ DU 24 AOUT 2026

Portant création du Comité d'organisation de la 14^{ème} Réunion
des Gestionnaires de la Formation et des Ressources Humaines
de la Région Afrique Occidentale et Centrale de l'Organisation
Mondiale des Douanes (OMD-AOC)

LE DIRECTEUR GENERAL DES DOUANES

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la loi 2022-975 du 23 novembre 2022 portant Code des Douanes ;
- Vu** la loi n° 2023-892 du 23 novembre 2023 portant Statut général de la Fonction Publique ;
- Vu** le décret n°2023-1077 du 28 décembre 2023, portant promotion du Directeur Général DA Pierre Alphonse au grade d'Administrateur Général des Douanes ;
- Vu** le décret n° 2025-89 du 12 février 2025, modifiant le décret n° 2023-960 du 23 décembre 2023 portant organisation du Ministère des Finances et du Budget ;
- Vu** le décret n° 2025-120 du 26 février 2025 portant modalités communes d'application de la loi portant Statut Général de la Fonction Publique ;
- Vu** le décret n° 2025-121 du 26 février 2025 portant modalités particulières d'application de la loi portant Statut Général de la Fonction Publique ;
- Vu** le décret n° 2026-07 du 21 janvier 2026 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2026-08 du 23 janvier 2026 portant nomination des Membres du Gouvernement ;
- Vu** l'arrêté n° 360 du 29 mai 2017 portant délégation de signature au Directeur Général des Douanes ;
- Vu** les conclusions de la 32^e conférence des Directeurs Généraux des Douanes et Commissaires des Douanes tenue à Freetown en Sierra Leone les 7 et 8 mai 2026 ;
- Vu** La correspondance du Vice-Président OMD-AOC n°0011/VP-OMDAOC-CAB du 27 juillet 2026 relative au report de la réunion des gestionnaires des ressources humaines et de formation de la Région à la date du 16 au 18 septembre 2026

Considérant les nécessités du service ;

D E C I D E

Article 1 : Il est créé au sein de la Direction Générale des Douanes, un Comité d'Organisation de la 14^{ème} Réunion des Gestionnaires des Ressources Humaines et de Formation de la Région Afrique Occidentale et Centrale (OMD-AOC).

Article 2 : Le Comité est chargé de prendre les dispositions nécessaires à l'organisation pratique de la 14^{ème} Réunion des Gestionnaires de la Formation et des Ressources Humaines.

Article 3 : Le Comité d'organisation de la 14^{ème} Réunion des Gestionnaires de la Formation et des Ressources Humaines comprend :

- La Commission scientifique ;
- La commission accueil et santé ;
- La commission logistique ;
- La commission communication ;
- La commission secrétariat.

Article 4 : Le Comité d'organisation de la 15^{ème} Réunion des Gestionnaires de la Formation et des Ressources Humaines est composé des membres ci-après :

Président de la 14^e RGRHF (OMD-AOC) : Contrôleur Général PALE Olo Sib, Conseiller Technique du Directeur Général ;

Vice-Président : Mme LEMAMI Elsie, Directrice du BRRC-AOC ;

Vice-Président : Col. KOFFI Koffi Frédéric, Conseiller Technique du Directeur Général.

Commission scientifique

- Col MEA Koffi Ignace, Directeur des Ressources Humaines (DRH) ;
- Col SERE Germain, Directeur de la Formation et de la Documentation (DFD) ;
- LCL TIA N'dri Roland, S/D de la Coopération et de l'Assistance Administrative (DRC) ;
- ZOHIN Yehé Evariste, S/D de la Qualité et du Partenariat avec le Secteur Privé (DCQP) ;
- YOROBA N'guessan Yves-Eric, S/D des Nouvelles Technologies Douanières (GTR-DI).

Commission Accueil et santé

- LCL N'GUESSAN Akohoua Sidonie, Chef de Bureau de la Coopération et de l'Assistance Administrative (DRC) ;
- Cdt DAH Koko, Chef de Division Aéroportuaire (DSA) ;
- Dr ABE Hyapaut (Centre Médical des Douanes).



Commission logistique

- LCL YOUL Sié Désiré, S/D de l'Équipement (DMG) ;
-
- LCL DOH Oulaye Ange, Chef de Bureau du Transit de la Facilitation et des Questions de Sécurité (DRC) ;
- M. GANIYOU Abdel Latif, Attaché Technique (BRRC-AOC) ;

Commission Communication

- LCL SORO-DJIKE Jocelyne, S/D de la Communication et de la Promotion du Civisme Fiscal (DCQP) ;
- Mme BLEOUE BOSSO Charlotte, Chef de Bureau Communication et Civisme Fiscal (DCQP).

Commission Secrétariat

- M. ZADRE Marc, S/D du Personnel (DRH) ;
- LCL SIAHOU Vitalien, S/D de la Formation Initiale et de l'Encadrement Militaire (DFD) ;
- M. BROU Arnaud, Chargé d'Études (DARRV) ;
- Mme YAO née ESSO Yebi Emma, secrétaire Bureau Abidjan Port (DSDPSS) ;
- M. YAO Attoungbré César (DSI).

Article 5 : Outre les membres désignés ci-dessus, le Comité pourra faire appel à toute personne ressource susceptible de contribuer efficacement à la réussite de la réunion.

Article 6 : Le Comité se réunit sur convocation du Président.

Article 7 : Le Comité adresse à Monsieur le Directeur Général des Douanes, des rapports périodiques sur l'état d'avancement de ses travaux.

Article 8 : La présente décision prend effet à compter de sa date de signature.

Le Directeur Général



General DA Pierre A.
Commandeur de l'Ordre National





14ème Réunion des Gestionnaires de la Formation
et des Ressources Humaines de la Région Afrique
Occidentale et Centrale de l'Organisation Mondiale des
Douanes Du 16 au 18 septembre 2026 à Abidjan



Registration Form/Formulaire d'inscription

Fill in your FULL details/ Veuillez compléter de façon exhaustive

KINDLY COMPLETE AND SEND WITH A DATA PAGE OF PASSPORT TO:

VEUILLEZ ENVOYER CE FORMULAIRE AVEC UNE COPIE DE VOTRE PASSEPORT A:

Title/titre:					
Surname / Nom:					
First name / Prénom					
Position / Fonction					
Country and city of residence / pays et Ville de residence					
Organization / Organisation					
Passport no. /n° de passeport					
Passport issuing country / Pays émetteur du passeport					
Besoin visa d'entrée et lettre d'invitation / Visa entry requirement and invitation letter					
E-mail:					
Phone number /n° mobile					
Hotel / Hôtel					
room type/ type de Chambre					
Travel itinerary / itinéraire de voyage					
Arrival/ Arrivée			Departure / Depart		
Date	Time/ Heure	Airline & flight No / Compagnie et n°de Vol	DATE	TIME/ HEURE	Airline & flight No / Compagnie et n° de Vol

	NAME/NOM	STRUCTURE	FONCTIONS	CONTACTS	E-MAIL
1	M. TIA ROLAND	Direction Générale des Douanes de Côte d'Ivoire	Sous-Directeur Coopération	+225 0707514646	tiaroland225@gmail.com
2	Mme DIGBEU Denise	Direction Générale des Douanes de Côte d'Ivoire	Sous-Directeur de la Formation Continue et de la Documentation	+2250707221478	constancedigbeu@yahoo.fr,
3	M. ZADRE Marc	Direction Générale des Douanes de Côte d'Ivoire	Sous-Directeur du Personnel	+2250707662440	mzadrey@gmail.com
4	M. YEREMI Sidoine	Vice-Présidence OMD-AOC	Directeur de Cabinet du Vice-Président	+23672517251	yeremi_sidoine@yahoo.fr
6	M. GANIYOU Abdel Latif	Bureau Régional de Renforcement des Capacités	Attaché technique	+225 0153434230	abdellatif.ganiyou@gmail.com



14^{ème} réunion des Gestionnaires de la Formation et des Ressources Humaines de la Région Afrique Occidentale et Centrale de l'Organisation Mondiale des Douanes
Du 16 au 18 septembre 2026 à Abidjan en Côte d'Ivoire



FICHE LOGISTIQUE

1	Date	16 au 18 septembre 2026
2	Lieu de la réunion	Hôtel CATERINA RESORT situé à Bassam
3	Inscription	Les participants sont priés de s'inscrire via le lien https://www.omdaoc.org/ ou en envoyant leurs fiches d'inscription en y joignant copie de leur passeport aux adresses indiquées au plus tard le 11 septembre 2026
4	Règlementation en matière d'immigration et mesures sanitaires	- Sont exemptés de visa d'entrée en Côte d'Ivoire les ressortissants des Etats membres de la CEDEAO, ainsi que du Burkina Faso, Mali, Niger, Centrafrique, Mauritanie, République du Congo (Brazzaville), Tchad. - Les participants nécessitant un visa d'entrée sont priés d'en faire la demande à l'Ambassade ou au Consulat de la Côte d'Ivoire présent dans leur pays avant leur départ ; ou - Sur le site https://snedai.com/e-visa/ en 3 étapes : - Pré-enrôlement en ligne et paiement ; - Réception de la réponse de la Direction de la Surveillance du Territoire (DST) ; - Enrôlement à l'aéroport FHB d'Abidjan muni des documents suivant : - Original du reçu d'inscription des frais du visa est estimé à 73 Euros, y compris les frais bancaires ; - Document du pré-enrôlement approuvé (Réponse favorable D.S.T.) ; - Passeport en cours de validité pour six mois minimum ; - Certificat international de vaccination contre la fièvre jaune. La Côte d'Ivoire ne délivre pas de visa à l'arrivée ; - L'Administration des Douanes Ivoiriennes délivrera des lettres d'invitation et assistera les participants en vue de l'obtention du visa ; - La réglementation sanitaire exige la détention du carnet (jaune) de vaccination à jour (fièvre jaune) pour chaque participant avant son arrivée en Côte d'Ivoire.

1.	Réservation des vols	☞ L'aéroport International Félix Houphouët Boigny d'Abidjan est desservi par plusieurs compagnies aériennes internationales, notamment Air Côte d'Ivoire, Air Algérie, Air Burkina, Air France, Air Peace, Air Sénégal, Asky, Brussels airline, Corsair, Egypt Air, Emirates, Ethiopian Airlines, Kenya Airways, Mauritania Airlines, Middle East Airlines, Qatar airways, Royal Air Maroc, Sky Mali, South Africa Airways, TAAG, Tunisair, Turkish Airlines
2.	Sortie et transfert	☞ Le Comité d'organisation accueillera les participants à l'Aéroport International Felix Houphouët Boigny d'Abidjan et assurera leur transfert vers les hôtels.
3.	Logement	☞ Les frais d'hébergement sont à la charge des participants. ☞ Les hôtels retenus : CATERINA RESORT ▪ Chambre Standard simple : 40 000 XOF TTC ; ▪ Chambre Haut Standing : 80 000 XOF TTC ; NSAHOTEL ▪ Chambre standard : 35 000 XOF TTC
4.	Couverture de la Conférence	☞ Le Comité d'organisation assurera uniquement le transport des délégués depuis les hôtels susmentionnés vers le lieu de la réunion et vice versa ; ☞ Les langues de travail de l'atelier sont l'anglais et le français. La traduction simultanée sera disponible dans ces deux langues ; ☞ Les badges de participation seront disponibles le jour d'ouverture de la réunion ; ☞ Des pauses café / thé et pauses-déjeuner seront servies aux participants sur le lieu des travaux ; ☞ La salle de réunion disposera d'une connexion WIFI.
5.	Points de contact	Les participants sont priés de prendre attache avec les Points de contact pour tout complément d'information ou pour toute difficulté rencontrée et de faire copie de toutes les communications aux adresses ci-dessous : ☞ Pour la Vice-Présidence : ○ M. YEREMI Sidoine, Directeur de Cabinet du Vice-Président de la région de l'OMD-AOC de la République Centrafricaine (yeremi_sidoine@yahoo.fr, +23672517251) ;

		☞ Pour le pays hôte Direction Générale des Douanes : ○ M. TIA Roland, Sous-Directeur de la Coopération et de l'Assistance Administrative (tiaroland225@gmail.com, fixe +2252720251516, cel. +2250707514646) ; ○ Mme DIGBEU Denise, Sous-Directeur de la Formation Continue et de la Documentation, constancedigbeu@yahoo.fr, +2250707221478 ○ M. ZADRE Marc, Sous-Directeur du Personnel, (mzadrey@gmail.com, +2250707662440); ☞ Pour le BRRC OMD-AOC : ○ M. GANIYOU Abdel Latif, Attaché Technique au Bureau Régional de Renforcement des Capacités de la région de l'OMD-AOC, (abdellatif.ganiyou@gmail.com, +225 0153434230).
6.	Séjour	☞ Monnaie : la monnaie officielle de la Côte d'Ivoire est le Franc CFA d'Afrique de l'ouest (XOF). Des bureaux de change sont disponibles à l'aéroport FHB ainsi que dans les banques commerciales. De même, des distributeurs automatiques de billets sont disponibles ; ☞ Météo et heure : En septembre à Bassam, le temps est chaud et humide. La température moyenne est de 26 °C, avec des minimales de 22 °C la nuit et des maximales de 29 °C le jour. Le ciel reste souvent nuageux avec le début de la petite saison des pluies. Abidjan est à l'heure universelle (Universal Time Coordinated) en tout temps ; ☞ Services médicaux et sécurité : le Centre médical des Douanes assurera une couverture médicale. Le Grand Abidjan est une ville calme et sécurisée. Toutefois, par mesure de précaution, il est recommandé aux délégués de rester vigilants et de prendre certaines précautions notamment éviter d'exhiber de l'argent liquide ou des bijoux....